



Dominique Boillat- Consulting financier, immobilier et fiscal



NEWSLETTER 2 - SENIOR

Janvier 2017

Renforcements de soins à domicile sur VD

LA SOLUTION !

Dominique Boillat- Consulting financier, immobilier et fiscal

Votre spécialiste dans le marché des résidences Senior

Un centre de compétences multiples à votre disposition

Pour tous vos problèmes, un seul interlocuteur!

Case postale 47 - CH 2035 Corcelles + 41 79 446 14 86
info@dboillatconsulting.com - www.dboillatconsulting.com



Dominique Boillat- Consulting financier, immobilier et fiscal

Cher partenaire, cher client,

Comme vous le savez, nous sommes spécialisés dans la création et la promotion et l'investissement dans le secteur des résidences Senior et appartements protégés.

Voici un nouvel article le sujet des Senior qui justifie qui justifie une fois de plus la création et l'avenir de ces résidences dans un marché très prometteur.

Le renforcement des soins à domicile est parfaitement en corrélation et en harmonie avec le développement de nos résidences, qui utilisent justement ces services médicaux à domicile.

En vous souhaitant bonne lecture et en restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires sur le sujet.

Des médecins chez les seniors pour renforcer encore Les soins à domicile

Quatre Régions de Santé sont appelées à naître dans le canton de Vaud d'ici à 2019. Un vaste chantier pour faire face au tsunami gris.

Trop souvent, des patients très âgés sont conduits à l'hôpital suite à un pépin de santé ne justifiant de loin pas un plateau technique de soins aigus.

Cet aiguillage, au détriment de toute autre alternative, coûte cher au Canton, qui paie 55% de la facture hospitalière. Elle est souvent dévastatrice pour le patient qui s'affaiblit, perd son autonomie jusqu'à ne plus être capable de rentrer à son domicile.

Dans le canton, une entrée sur deux à l'EMS concerne un patient directement transféré d'un hôpital.

Contre ces aiguillages malvenus, l'État pense avoir trouvé la réplique. « Nous allons renforcer encore les soins à domicile et créer une dynamique régionale de soins et d'aide qui soit cohérente et plus efficace », annonce le conseiller d'État Pierre-Yves Maillard, patron de la Santé publique vaudoise.

Le Conseil d'État vient d'autoriser le projet à partir en consultation. Une étape symbolique, disait lundi le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Lui-même s'est « laissé convaincre » de la nécessité d'agir : «Je dois défaire deux lois que j'avais forgées ces dix dernières années. Elles ne permettront pas de faire face au tsunami gris qui menace d'asphyxier notre système de soins. »



Dominique Boillat- Consulting financier, immobilier et fiscal

« Garantir un diagnostic médical compétent et les premiers soins au domicile du patient est une priorité »

Une femme est à l'origine de la réforme : Stéphanie Monod. Avant d'être appelée à devenir la cheffe du Service cantonal de la santé publique, elle exerçait le métier de gériatre en milieu hospitalier. De son activité de médecin, elle a conservé une conviction granitique: «Il est impératif de **répondre à l'urgence médicale au domicile des patients âgés.**» **C'est d'autant plus nécessaire que leur nombre va exploser. D'ici à 2040, les 80 ans et plus vont plus que doubler dans le canton, passant de 36 000 à 72 000.** « Nous voulons garantir un diagnostic médical compétent et les premiers soins au domicile du patient.

C'est une priorité », explicite celle qui veut en finir avec ces hospitalisations inappropriées aux effets calamiteux sur les grands vieillards.

**Concrètement, le Canton propose la création de quatre Régions de Santé :
Le Grand-Lausanne, le Nord, l'Ouest et l'Est.**

On réunira, à cette maille, et sous une gouvernance nouvelle et unique, des services existants mais aujourd'hui dispersés :

- **Aide et soins à domicile**
- **Réseaux de soins**
- **Interventions de bénévoles**
- **Programmes de prévention.**

Le pari est de gagner la coopération de la médecine privée de premier recours et les médecins généralistes en cabinet.

C'est l'enjeu crucial de ce futur dispositif communautaire de soins **qui œuvrera à mi-chemin entre l'hôpital et l'EMS, et aura l'ambition de garantir la réponse à l'urgence au domicile des patients âgés par une garde médicale 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**

Le dispositif devrait occasionner quelques économies en rationalisant l'actuelle direction des CMS et réseaux de soins. Pour avancer sans heurts, les emplois et les salaires ont toutefois été garantis au personnel, a souligné hier le conseiller d'État.

La gouvernance des futures Régions de Santé est taillée pour désamorcer les craintes des communes, méfiantes, qui veulent à tout prix être associées. Chaque Région de Santé aura, outre sa direction opérationnelle, un conseil d'administration et une commission dans lesquels des élus locaux seront représentés.



Dominique Boillat- Consulting financier, immobilier et fiscal

50 millions sur 3 ans

Le projet chiffre à 50 millions sur 3 ans l'investissement nécessaire, notamment pour développer la garde sanitaire, renforcer les soins à domicile et mieux prévenir le déclin fonctionnel des patients par des actions ciblées. **Ces moyens seront principalement soustraits des budgets des hôpitaux, qui recevront moins de patients si les promesses sont tenues.**

Le mécanisme vertueux recherché n'est pas une utopie, insiste Pierre-Yves Maillard. Il cite l'expérience pilote menée en psychiatrie de l'âge avancé.

L'intervention d'équipes mobiles en EMS a permis de baisser de 30% en 18 mois les hospitalisations directes depuis le home.

En renforçant de manière identique le maintien à domicile des personnes âgées, le Canton espère aussi diminuer le nombre de nouveaux lits d'EMS à ouvrir dans les 20 ans. Le chemin est encore long. Le projet passera devant le Grand Conseil au plus tôt cet automne. Le démarrage des Régions de Santé est envisagé pour 2019.

Source

(24 heures, (Créé : 06.02.2017, 21h25)